

ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DE LA SCI 106 SARDAC

RCS AUCH 444 310 023

Du

26/12/2023

L'ordre du jour de cette assemblée prévoit

- 1/ La désignation du Président de séance.
- 2/ Evolution au niveau des membres de la SCI
- 3/ Projet de modification des statuts

Sont présents, Mademoiselle Aurélie Coustols et Mademoiselle Déborah Coustols. Monsieur Gery Coustols Monsieur Georges Jean Coustols détenant ensemble 100% des parts.

**RESOLUTION 1**

Monsieur Georges Jean Coustols est élu Président de séance à l'unanimité des associés.

**RESOLUTION 2**

Le président confirme aux membres présents que Monsieur Laurent de Saint Blanquat ayant cédé 1 part à Déborah Coustols et 24 parts à Gery Coustols n'est plus membre de la SCI 106 rue Nationale à Lectoure.

**RESOLUTION 3**

Les statuts devraient être modifiés en conséquence – cependant il est envisagé de nouvelles cessions entre les 3 membres principaux de la SCI qui sont frère et sœurs afin que chacun ait le même pourcentage dans cette sci- Il est demandé pour réduire les frais de faire la modification des statuts qu'une seule fois après la réalisation de ces actes de cessions

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance


M. Georges-Coustols  
Président de séance

Lecture le 26/12/2023

Déborah Coustols



Gery Coustols



Confirme Laurent à 100 parts

